

CONSEIL DE QUARTIER

SOUCHE

Jeudi 11 mars 2010

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annie COUTUREAU (Co-Présidente élue), Nicole GRAVAT (Adjointe au Maire), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Amaury BREUILLE (Adjoint au Maire).

Membres conseil de quartier : Denis MIETTON (co-président habitant), Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Alain CHAUVET, Geneviève COLLET, Joël CUEILLE, Philippe DORAY, Valérie DUPIN, Nathalie ECOTIERE, Michel FENIOUX, Dominique GALLO, Philippe GUILLEMOTEAU, Aimée RANGEARD, Dorothee RAVET, Yann SIOHAN, Valérie UZANU.

Excusés : Maryvonne ARDOUIN, Yvon BRUNET, Alain BERGERON, Anne-Marie IMBERT Jacqueline LEFEBVRE.

Absents : Jean-Bruno BARDON, Maria BARDON, Jacques CADOU, Christine CHARTRON, Mickaël HARDOUIN-DUPARC, Bruno LOISEAU, André NICOLAS, Laëtitia VILLANNEAU.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL, assistante des conseils de quartier, Gérard LABORDERIE, responsable du pôle Conseils de quartier.

Public : Laurent SIRE, Directeur du CSC de Souché.

Ouverture de la séance : 20h10

Denis MIETTON annonce l'ordre du jour :

1/ Information sur la formation proposée aux conseillers de quartier

- Rencontres nationales de la démocratie locale à Grenoble
- Thèmes retenus pour la formation

2/ Point sur l'avancée des commissions :

- Environnement : Projet mise en valeur des chemins piétons et cyclables sur le quartier et points sur les projets « éclairage » et « aménagement du terrain aux abords du collège G. Philipe »
- Culture : Présentation de « Aux arbres, Souchéens ! » et appel à bénévolat
- Espaces publics et Sécurité aux abords des établissements scolaires : Retour sur la rencontre avec la Direction des Espaces Publics sur la Rue de Souché – Aérodrome et Ch. Courtinet

3/ Informations diverses d'actualité

Avant de débiter la réunion, Annie COUTUREAU indique qu'il manque des assesseurs dans 2 bureaux de vote à Souché pour les 14 et 21 mars. Les personnes souhaitant participer aux élections en tant qu'assesseurs peuvent contacter le service des élections (Mme LABOMME : 05 49 78 78 15), la seule condition étant d'être inscrit sur la liste électorale de Niort.

* * * * *

1/ Information sur la formation proposée aux conseillers de quartier

1/ Rencontres nationales de la démocratie locale à Grenoble

Du vendredi 28 au samedi 29 mai 2010

Organisées par l'Adels, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, les Rencontres nationales de la démocratie locale constituent un temps de partage d'expérience, d'échanges, de débats,... en présence d'élus, de conseillers ou membres d'instances de démocratie participative, de techniciens de collectivités territoriales,...

Ce temps de rencontre fait partie intégrante du programme de formation proposée aux conseillers de quartiers.

Cette année, le thème retenu est la démocratie locale hors les murs, la prise de pouvoir par les citoyens sur leur cadre de vie comme première étape de la transformation sociale. Le programme détaillé est déjà consultable sur le portail de l'Adels : www.adels.org et sur <http://12erencontres.wordpress.com/>.

Denis MIETTON, qui avait participé aux rencontres en novembre 2008, indique qu'il s'agit en effet d'un temps d'échange et de partage très intéressant et enthousiasmant. De plus, la ville de Niort a été prise en exemple à plusieurs reprises.

Informations pratiques :

- 3 conseillers par quartier (avec une priorité pour les membres des bureaux et les conseillers qui n'y sont jamais allés)
- départ jeudi 27 mai à 15h et retour samedi 29 dans la soirée (vers 23h)
- Voyage en train et hébergement pris en charge par les crédits de fonctionnement.

Denis MIETTON et Paul BERTHOME s'inscrivent pour participer au nom du Conseil de quartier de Souché. Il reste par conséquent une place ; toute personne intéressée pour participer à cet événement peut contacter Bénédicte GABRIEL dans les meilleurs délais.

2/ Thèmes retenus pour la formation

1) Développement durable et Agenda 21

- 1^{er} temps de formation :

Samedi 26 juin, 14h à 17h, au Théâtre Jean Richard : « Ma planète se meurt ». Ce spectacle, proposé par la Compagnie Entrées de jeu, consiste en une sensibilisation au développement durable sous forme de théâtre-forum.

Tous les conseillers de quartier recevront une invitation prochainement et un système d'inscription sera mis en place.

- Il est également prévu une formation sur le thème de l'Agenda 21 et le développement durable plus spécifique, proposée en priorité aux membres des commissions environnement, cadre de vie et Agenda 21 et qui serait délivrée par le Directeur Général Adjoint et la Responsable de la Direction Agenda 21 de la ville de Niort.

2) Conduite de réunion, gestion des situations de crise, de conflit et prise de parole en public

Les organismes de formation sont actuellement consultés pour aboutir à une proposition spécifique de formation pour les conseillers de quartier sur l'ensemble de ces domaines. Ces temps de formation, qui dureront au maximum 3 demi-journées, devraient être proposés à partir de la rentrée prochaine.

Enfin, plus généralement sur les demandes en formation concernant la méthodologie du cheminement d'un projet, sur les différents dispositifs plans stratégiques des collectivités locales et les finances publiques, il apparaît plus approprié de mettre en place des modules de formation systématiques lors de chaque renouvellement des conseils de quartier, en début de mandat.

2/ Point sur l'avancée des commissions

1/ Environnement

Projet mise en valeur des chemins piétons et cyclables sur le quartier

Les membres de la commission ont travaillé au repérage des chemins piétons et cyclables existants sur Souché. Ils ont ensuite été mis en valeur sur un plan. Les membres demandent que ces sentiers et chemins puissent bénéficier d'une signalétique spécifique, dans l'objectif de mettre en valeur les possibilités offertes au sein du quartier de se déplacer à pied et en vélo sur des chemins sécurisés.

Il est rédigé une fiche de proximité pour lancer une instruction du projet au sein des services de la ville.

Une demande particulière d'entretien est énoncée à propos du chemin qui relie la rue Gustave Flaubert (quartier Champclairiot – Centre Régional du Tennis de Table) et la Rue A. de Saint-Exupéry et qui demanderait un minimum de remise en état.

De plus, il est demandé d'installer un système de feux tricolores pour sécuriser le passage des piétons sous le tunnel de la rue G Flaubert (sur le même principe que le système existant au niveau du tunnel de la rue Ste Catherine).

Point sur le projet « éclairage »

Le projet d'aménagement en lumière de la rue André Gide financé par les crédits de quartier 2009 est en cours.

Suite à un contact avec le service éclairage public de la ville pour disposer de plans, il s'avère que le projet de recensement des lumières du quartier pour l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement lumière et de faire de Souché un quartier pilote en la matière est prématuré pour les services. En effet, le SDAL, Schéma Directeur d'aménagement lumière qui devrait être opérationnel d'ici 2015 (obligation légale), mais les services ne sont pas complètement prêts. Toutefois, lorsque la Direction des Espaces Publics lancera ce projet plus concrètement, elle ne manquera pas de revenir vers le Conseil de quartier de Souché qui était disposé à être pilote.

Enfin, l'ensemble des remarques inscrites dans le dernier compte-rendu de la commission en terme d'éclairage public sera transmis au service pour suite à donner.

Point sur l'aménagement du terrain aux abords du collège G. Philipe

La Direction de la Vie Participative devait s'assurer qu'aucun projet de construction ou d'aménagement n'est prévu. Aujourd'hui, aucun permis de construire n'a été déposé. De l'autre côté en revanche, ce sont 16 logements semi-collectifs construits par Habitat-Sud Deux-Sèvres qui verront le jour prochainement.

Les co-présidents proposent la rédaction d'une fiche de proximité afin d'instruire le projet au sein des services et d'officialiser la demande d'aménagement de ce terrain en espaces verts. Une fiche de proximité est rédigée.

Enfin, les membres de la commission souhaitent remercier la Direction de la Vie Participative d'avoir fourni les plans demandés.

2/ Culture

Les membres de la commission rappellent le déroulement et la programmation prévus au cours des 3 événements Téciverdi « Aux arbres Souchéens ! » en insistant sur le 1^{er} mai. Il est effectué un appel à bénévolat pour les 3 événements. La commission fera suivre un tableau pour que chaque conseiller s'inscrive sur des créneaux.

Sur l'événement « L'arbre à musiques », le parcours de la déambulation a changé, afin de raccourcir le trajet et de sécuriser le cheminement.

Concernant le projet du 28 mai, la demande d'utilisation de la clairière située en contrebas de l'Ecole primaire Mermoz a été refusée par la commission de sécurité. Le groupe de travail sur ce projet a par conséquent envisagé d'utiliser la cour de l'Ecole maternelle. La Directrice de l'Ecole est favorable à cette proposition.

Enfin, le référent de la commission culture précise que pour le moment, le projet Teciverdi du Conseil de quartier de Souché avec ses 3 temps forts, respecte le budget alloué en décembre dernier.

Une rencontre sur le thème de l'avenir de l'espace Lambon (commission culture et N Marjault, Adjoint au Maire) est fixée au lundi 22 mars, 20h, CSC de Souché. En effet, la ludothèque des Brizeaux devrait déménager prochainement. A cette occasion, les membres de la commission exposeront leurs premières idées pour l'utilisation à venir de cet espace libéré dans les locaux du Lambon.

3/ Espaces publics et sécurité aux abords des écoles

Dans un premier temps, les membres de la commission indiquent que les passages piétons demandés il y a quelques mois sont toujours en cours de finition.

Amaury BREUILLE répond que les périodes de gel et la panne de la centrale ont imposé un retard de près de 5 mois pour les services techniques de la régie voirie dans l'exécution des demandes effectuées.

Il est réalisé un compte-rendu croisé de la réunion qui s'est déroulée le 17 février dernier, en présence des membres des commissions « Espaces publics » et « Sécurité aux abords des établissements scolaires » sur le thème de la rue de Souché – Aéroport et secteur du collège G. Philipe, rue Chiron Courtinet.

Cette réunion s'est terminée sur un consensus partagé entre les différentes personnes présentes : la démarche retenue pour l'ensemble de ce secteur consiste en un aménagement où le piéton tiendra une place prépondérante et dominante sur les autres modes de déplacement et notamment sur les véhicules motorisés.

En effet, lors de cette réunion, le problème de la rue de Souché a été envisagé d'une manière différente, voire innovante : c'est le point de vue des piétons et des modes de déplacements doux qui a été privilégié, alors que la voiture était jusque-là le premier aspect traité en vue de l'aménagement de cette rue.

Il reste toutefois de nombreuses questions en suspens et notamment, comment les commissions poursuivent-elles le travail et les réflexions et comment ne pas oublier le secteur du collège dans la demande d'aménagement ?

Amaury BREUILLE répond que, dans un premier temps, la réponse primordiale du vote du budget fin mars reste en attente. Puis, il sera certainement plus judicieux de travailler en premier lieu sur les points qui demandent des interventions urgentes si on se focalise sur les points dangereux pour les piétons.

Annie COUTUREAU ajoute que le budget est en effet voté le 29 mars prochain, il n'y aura pas de miracle concernant les demandes de financements du projet de la rue de Souché. Toutefois un engagement est pris sur la mise en place d'un calendrier de travail avec les techniciens du Bureau d'études de la Direction des Espaces Publics. Annie COUTUREAU s'engage sur un suivi du projet qui soit transparent pour les conseillers de quartier.

Enfin, Jacques TAPIN confirme les propos d'Annie COUTUREAU. Dans tous les quartiers de la ville, les conseils de quartier sont lancés dans des nouvelles dynamiques de projets. L'étape suivante est de déterminer les priorités pour les projets d'envergure, pour lesquelles des réponses et des interventions peuvent être réalisées dans des délais raisonnables et avec des coûts qui n'explorent pas. Par conséquent, concernant le projet sur la rue de Souché, il s'agit maintenant de définir les secteurs prioritaires tout en restant dans la logique globale d'aménagement pour la sécurisation des piétons.

Enfin, Jacques TAPIN ajoute que pour l'année 2009, 75% des crédits d'investissements des Conseils de quartier ont été utilisés, ce qui représente un taux de réalisation très élevé.

Questions et réactions des conseillers de quartier :

- Ce projet d'aménagement est dans la lignée actuelle de la valorisation des modes de déplacements doux. La commission inter-quartiers sur les pistes cyclables, qui contribue à redonner au vélo, petit à petit, sa place dans la ville est citée en exemple.

- Comment organise-t-on le calendrier de travail ? Quand pourrait être organisée une nouvelle réunion avec les techniciens ?

Gérard LABORDERIE répond que le calendrier de travail sera lancé suite au vote du budget et sur commande d'Amaury BREUILLE, Adjoint aux espaces publics, auprès du Bureau d'études voirie de la Direction des Espaces Publics.

Jacques TAPIN conclut qu'il y a 2 manières de se lancer dans des projets d'aménagement tels que celui de la rue de Souché :

1 - Il pourrait être mis en place à l'échelle de la ville un schéma directeur d'aménagement des quartiers qui serait réalisé en lien avec les opérations d'urbanisme sur le territoire.

2 - les conseillers de quartier pourraient se recentrer sur des projets d'aménagement à un horizon plus court en ciblant très précisément les secteurs où un besoin d'aménagement est patent.

2 autres questions qui concernent plus globalement les espaces publics sont posées :

- Il y a un problème de conformité de l'arrêt de bus rue de l'Eglise en terme d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Certains conseillers répondent que depuis l'implantation de cet arrêt de bus, le carrefour qui était très dangereux n'a plus connu aucun accident.

Jacques TAPIN répond également que cet arrêt a été installé par les services de la CAN relativement récemment et qu'il respecte les règles d'accessibilité en vigueur.

- Où en est-on de la démolition de l'ancienne usine d'incinération ?

Jacques TAPIN indique que des études ont été lancées par la CAN et qu'il s'agit toutefois d'un gros chantier qui s'avère long à mettre en œuvre.

4/ Point sur les fiches de proximité et autres informations

1/ Rue de la Girouette : assurer la sécurité des piétons

Le Bureau d'études de la Direction des Espaces Publics propose d'aménager un cheminement sécurisé par l'implantation de barrières pour les piétons (sur le côté droit de la rue en montant vers la rue des Fontenelles) et un contresens cyclable entre le sens descendant des voitures et les barrières de sécurité pour les piétons. Ce contresens sera matérialisé par une signalétique horizontale sur l'ensemble de la rue et verticale aux différents carrefours et aux entrées de la rue (notamment en bas pour les cyclistes et en haut pour les véhicules).

Questions et réactions des conseillers de quartier :

- Le contresens cyclable est déjà pratiqué, mais implanté de la sorte le long de barrières, il apparaît plus dangereux.

- N'est-il pas envisageable d'implanter des îlots à l'entrée de la rue (en haut) et des dispositifs pour contraindre les véhicules à utiliser la partie la plus à droite (en descendant) de la voie et à ralentir sur cette rue ?

- Il est important de mettre en place le cheminement piéton sécurisé, cette rue est en effet un itinéraire très pratiqué par les écoliers et collégiens du quartier.

- la configuration de la voie, toute en descente, permet une très bonne visibilité sur l'ensemble de la rue et renforce ainsi la notion de sécurité.

Conclusion : le Conseil de quartier émet un avis favorable sur le principe à la fois de cheminement sécurisé et de contresens cyclable. Mais, les conseillers de quartier demandent que le Bureau d'études de la Direction des Espaces Publics apporte un complément d'aménagement pour assurer une meilleure sécurisation des vélos. Il est essentiel, notamment aux endroits les plus étroits de la voie de mettre en place un dispositif de sécurité qui contraigne les voitures.

Par conséquent, après révision du contresens cyclable par le Bureau d'études, la Direction de la Vie Participative mettra en place un dispositif d'information et de concertation auprès des riverains, comme il avait été mené pour l'aménagement de la rue du Sableau. La Direction de la Vie Participative apportera les retours de cette concertation au Conseil de quartier du 8 juin prochain.

2/ Rue André Gide : Restructuration éclairage

Le projet suit son cours, les travaux devraient être lancés d'ici l'été 2010.

3/ Stade Jean Adolphe : Réhabilitation du club house (toiture, peintures intérieure et extérieure)

Les entreprises ont entamé la phase de finition des travaux début mars.

Le Président du club de football SA Souché va envoyer une invitation aux membres du Conseil de quartier pour l'inauguration de ce lieu le 26 mars prochain.

4/ Square Plaisance : Demande de mise en place d'une clôture autour du square Plaisance

Le Bureau d'études des espaces verts propose de réaliser un diagnostic pour une réhabilitation plus globale du square à condition que le Conseil de quartier soit d'accord pour financer le projet sur son enveloppe de crédits d'investissements 2010.

En effet, avant d'investir dans une clôture de qualité pour sécuriser l'aire de jeux du square, il paraît plus opportun pour les services espaces verts de faire une enquête sur la fréquentation du lieu et de l'aire de jeux. Un diagnostic sur les aires de jeux du quartier permettrait de mieux répondre à l'attente et de rationaliser les coûts d'entretien.

De plus, le square est vieillissant, il mériterait également une étude de requalification. Le service des espaces verts propose une étude intégrant ces différents aspects.

Questions et réactions des conseillers de quartier :

- La demande formulée en juin 2009 de mettre en place une clôture autour de l'aire de jeux ne représente qu'une mise aux normes de cet espace.
- Cette aire est très utilisée par les habitants des immeubles situés autour du square, une étude de fréquentation ne s'avère pas nécessaire pour s'en rendre compte.

En conclusion, les conseillers de quartier ne souhaitent pas se lancer dans la requalification globale du square et demandent à nouveau le coût d'achat et d'implantation d'une clôture autour de l'aire de jeux.

3/ Informations diverses d'actualité

1/ Lundi 22 février - Réunion Requalification du Lambon - Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) : Compte-rendu et information.

Jérôme LALLEMAND (animateur « bassin versant » au Syndicat des eaux du Vivier) est venu sensibiliser les conseils de quartier « Nord » et « Souché » sur la démarche que met en place le SEV sur 2010-2015 : la reconquête de la qualité de l'eau des captages (contrat de bassin).

Ces deux quartiers de la ville de Niort sont particulièrement concernés car ils sont situés dans le bassin de captage du Lambon. À noter : le bassin d'alimentation des captages (BAC) concerne 2 quartiers de Niort... mais aussi 16 communes ! En tout, il s'étend sur 164 km².

La volonté du SEV, par l'intermédiaire de Jérôme LALLEMAND, est d'informer et de sensibiliser les Niortais aux enjeux de la qualité de l'eau du Lambon, et particulièrement les

riverains de Souché et du Quartier Nord. Le SEV souhaite travailler avec les conseils de quartier dans un premier temps et ce, pour relayer l'information petit à petit auprès des habitants.

Un programme de requalification de la qualité :

Tous concernés : la qualité de la ressource est le reflet des activités présentes sur le territoire.

Les collectivités ont un rôle à jouer au travers de leur compétence en assainissement et sur le captage des eaux pluviales ainsi que par l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

Les activités artisanales et industrielles peuvent avoir un impact non négligeable sur la ressource en eau (plus de 200 entreprises ont été recensées sur le bassin d'alimentation des captages).

Les agriculteurs, dont l'activité est dominante sur ce territoire, doivent adapter leurs pratiques de fertilisation et d'utilisation des produits phytosanitaires pour produire notre alimentation tout en préservant la qualité de la ressource en eau.

Les particuliers et les gestionnaires d'infrastructures (SNCF, ASF, voirie,...) sont également utilisateurs de produits phytosanitaires, dont il convient de mieux maîtriser les pratiques d'utilisation, notamment par la mise en œuvre de pratiques alternatives.

Les conseillers de quartier présents lors de cette réunion avec le SEV estiment qu'il serait intéressant que Jérôme LALLEMAND vienne rencontrer l'ensemble du Conseil de quartier de Souché pour sensibiliser l'ensemble du conseil à ce sujet. Cette demande sera relayée par la Direction de la Vie Participative pour une présentation lors du prochain Conseil de quartier.

Denis MIETTON indique également qu'une réflexion a été initiée avec quelques conseillers du Quartier Nord, également présents à la réunion du 22 février, pour mettre en place des formations de jardinage écologique.

2/ Information Projets TECIVERDI : Conseil de quartier Nord : « Le Printemps en musique ! » : 20 mars à 15h, rue de la Mineraie

Il s'agit du premier projet porté par un Conseil de quartier dans le cadre du festival Teciverdi.

3/ VELORUTION 4 : samedi 27 mars

La prochaine VELORUTION, 4^{ème} événement donnera place aux enfants (projet monté en lien avec le Conseil municipal enfants).

Rendez-vous samedi 27 mars, pour un départ à Souché à 10h sur le parking du stade et pour rejoindre le reste du groupe des vélorutionnaires en bas de la Place de la Brèche.

4/ Foire Expo du 1er au 9 mai

La Direction de la Vie Participative rappelle les dates de cet événement annuel organisé par la Ville de Niort et qui aura pour thème le bois.

La séance est levée à 23h.